



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° Siret 523 399 327 00023

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST



Tel Président : 06 10 40 08 09

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Séjour à MANDELIEU - LA NAPOULE

Du dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre 2026 (7 jours/6 nuits)

COUT DU SEJOUR : 580 euros par personne (covoiturage* non inclus environ 100 €)

(* le prix du covoiturage est donné à titre indicatif et ne rentre pas dans les prestations décrites dans cette information préalable)

Responsable du séjour : Dominique CHAPUIS - Tel : 06 81 91 15 12



À 350m de la plage, le Domaine d'Agecroft, classé 3 étoiles, surplombe les baies de Cannes et de Théoule. Vous apprécierez tout particulièrement son panorama unique sur la mer et son architecture de château écossais.

Le massif de l'Estérel offre des paysages sublimes et étonnants sur le littoral méditerranéen. Les couleurs ocres de la roche, vertes de la végétation boisée, et bleues azur du ciel et de la mer s'accordent à merveille pour en prendre plein les yeux !

Bien que situé au bord de la Méditerranée, c'est un massif forestier traversé par des pistes ou des sentiers présentant un relief rocheux et parfois escarpé.

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours. Les participants doivent randonner régulièrement à la journée le mercredi, le jeudi ou le dimanche.

Nombre de participants et déplacements : 27 personnes - 3 minibus

Date et durée du séjour : Du dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre 2026 (7 jours/6 nuits)

Hébergement : Village de vacances MILEADE « MANDELIEU LA NAPOULE - domaine « Agecroft » en pension complète, panier repas pour les randonnées et repas du dernier jour inclus.

Apéritif inclus le vendredi soir.

Randonnées : randonnées à la journée en 2 groupes, accompagnées par 2 guides locaux diplômés d'état (15 personnes maximum par groupe)

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif et seront adaptés à chaque groupe au fil des jours. Les guides se réservent le droit de modifier le programme selon les conditions météorologiques ou tout autre élément pouvant avoir une incidence sur la sécurité du groupe.

Equipement :

Chaussures de randonnée avec des semelles en bon état, Vêtements adaptés à la randonnée, pull, veste imperméable avec capuche, Sac-à-dos adapté à la randonnée d'environ 30 litres, protection solaire (crème, lunettes, chapeau), gourde 1,5 litres, bâtons de marche (conseillés), lampe frontale

➔ **PREVOIR** : pique-nique du 1^{er} jour. Contenant / boîte pour la salade.

PROGRAMME DU SEJOUR

Jour1 : dimanche 27 septembre :

Départ de Crest pour Mandelieu (310 km) - Arrêt pique-nique à Sisteron. Visite commentée de la vieille ville
Arrivée au Centre de Vacances en fin d'après-midi - Installation dans les chambres, apéritif de bienvenue, présentation des guides accompagnateurs

Jour 2 - lundi 28 septembre : LE MALINFERNET : immersion au cœur du massif de l'Estérel

Paysages variés depuis les gorges du Malinfernet jusqu'au sommet du Perthus. Découverte de la biodiversité exceptionnelle qui habite ces lieux sauvages à quelques kilomètres seulement du littoral.

Groupe 1 : Dénivelé 380 m+ / Kilométrage 12km

Groupe 2 : Dénivelé 450 m+ / Kilométrage 16km

Jour 3 - mardi 29 septembre : POINTE DE L'AIGUILLE : une randonnée entre terre et mer

Départ tout proche de l'eau pour nous élever sur les hauteurs offrant des panoramas sublimes sur la baie de Cannes, les Îles de Lérins et les hautes montagnes du Mercantour, là où les Alpes finissent leur course.

Groupe 1 : Dénivelé 490 m+ / Kilométrage 12km

Groupe 2 : Dénivelé 660 m+ / Kilométrage 14km

Jour 4 - mercredi 30 septembre : CAVILLORE : escapade dans le massif des Préalpes d'Azur, Parc Naturel Régional.

Changement de décor pour une randonnée à la découverte de la garrigue des plateaux calcaires, puis du splendide village de Gourdon, nid d'aigle perché à la vue panoramique exceptionnelle.

Dans l'après-midi, visite du célèbre parfumeur grassois Fragonard.

Groupe 1 : Dénivelé 300m+ / Kilométrage 6km

Groupe 2 : Dénivelé 400m+ / Kilométrage 8km

Jour 5 - jeudi 1^{er} octobre : MAURE VIEIL : départ à pied du Village Vacances

Un itinéraire qui vous mène dans le lointain passé du massif, à l'heure de sa formation géologique. Le parcours est jalonné de surprenantes découvertes quant à l'histoire de l'occupation humaine de ce site.

Groupe 1 : Dénivelé 400m+ / Kilométrage 10km

Groupe 2 : Dénivelé 680m+ / Kilométrage 15km

Jour 6 - vendredi 2 octobre : PIC DU CAP ROUX

Pour ce dernier jour de marche, vous en prendrez plein les yeux. L'ascension du Pic du Cap Roux, offre des points de vue tout au long de son parcours et un panorama époustouflant à son sommet. Une randonnée pour finir en beauté, des souvenirs plein les yeux et les cœurs !

Groupe 1 : Dénivelé 500m+ / Kilométrage 10km

Groupe 2 : Dénivelé 670m+ / Kilométrage 12km

En fin de journée, apéritif et bilan avec les guides

Jour 7 - samedi 3 octobre

Matinée libre : plage, visite de la ville et de ses châteaux, achats, etc.

Après-midi : retour à Crest, déjeuner en route, arrivée en fin d'après-midi

PRIX DU SEJOUR 580 € par personne + covoiturage environ 100 €

LE PRIX COMPREND :

- L'apéritif de bienvenue
- 7 nuits en pension complète (chambre double - lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni - changement du linge de toilette en milieu de séjour - ménage de fin de séjour) du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour - vin inclus aux dîners - pique nique le jour du retour
- L'apéritif du dernier jour
- Les soirées animées
- 2 guides accompagnateurs
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «assistance voyageur» incluse avec votre licence.

NE SONT PAS COMPRIS :

- Le repas de midi du jour du départ.
- Le covoiturage à régler au retour (environ 100€)
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (29€)
- Les achats personnels et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 4 Mars 2026 - 9h

Pour vous inscrire, vous devrez contacter Dominique CHAPUIS **par SMS** au 06 81 91 15 12 à partir du **4 Mars 2026**.

Dominique vous enverra un sms indiquant qu'elle a bien reçu votre demande

Dominique établira sa liste de participants dans leur ordre d'arrivée à partir des SMS reçus.

A la suite Régine DENIAU vous transmettra :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.
- LE LIEN POUR PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Votre inscription deviendra définitive après signature et **RENOI DES DOCUMENTS**

OBLIGATOIRES, ACCOMPAGNES du paiement, soit par chèque (acompte + assurance) à l'ordre de TOUR ET DETOURS, soit par carte bancaire (acompte + assurance) et adressé à : TOUR ET DETOURS - 1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST - (**Préciser sur l'enveloppe le séjour concerné et au dos du chèque le nom des personnes concernées**).

□ **Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail et il est obligatoire même si vous payez par carte bancaire**

□ **Le bulletin de souscription aux assurances doit être signé (Annexe 11) uniquement si vous souscrivez aux assurances (nouveau)**

□ **Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.**

□ **Préciser le séjour concerné au dos du chèque ainsi que le nom des personnes concernées.**

PAIEMENT :

- **1er acompte à l'inscription : 180 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription (29€).**
- **Solde : 400 € au 17 Août 2026**

➔ **PLUS SIMPLE :** Vous pouvez payer l'acompte+assurance par carte bancaire par le lien qui vous sera envoyé avec les documents d'inscriptions ou nous adresser vos 2 chèques en même temps que l'inscription, chaque chèque sera encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier !
Un second lien vous sera envoyé pour le paiement du solde par carte bancaire.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- ☐ Annulation jusqu'au 16 Août 2026 inclus : retenue du 1er acompte (180 €)
- ☐ Annulation à partir du 17 Août 2026 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées.

☐☐☐ **SAUF :**

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.

☐☐☐ En aucun cas, ni la souscription aux assurances optionnelles (29€), ni le montant de la contribution tourisme (6€) ne sont remboursables,

Fait à Crest, le 23 février 2026

Le Responsable du séjour :

Dominique CHAPUIS

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme